

# Engrais organique SK - 10.0.3

## Bouchons





Respecter la terre, nourrir le sol

Les engrais organiques de VIOLLEAU participent à la vie microbienne du sol, tout en apportant des éléments de nutrition azotée aux cultures. Elaborés avec des matières premières sélectionnées pour l'efficacité de leur cinétique de minéralisation, nos engrais organiques permettent des apports d'azote organique ciblés en fonction des besoins des cultures et du sol.

## Engrais organique SK - 10.0.3 | ENGRAIS NF U 42-001/A10- Engrais organique NK

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (UE) n°2018/848

Vigne



Maraiçhage



Arboriculture



Grandes cultures

Espaces verts



### MATIÈRES PREMIÈRES

- Farine de plume
- Pulpe d'olive
- Extrait vinasse de betterave

### CONDITIONNEMENT

- Big bag 500 kg - Vrac - Sac 25Kg

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Fertilisant : Type 2
- Calibre bouchons : 4,5 mm
- Densité produit : 0,70 (+ ou - 0,01)



Nous contribuons au financement du programme ADIVALOR pour la collecte et le recyclage des big bags.



### ÉLÉMENTS DÉCLARABLES DANS LA NORME NF U 42-001/A10 (% sur produit brut)

#### Engrais organique SK - 10.0.3

Azote (N) total	10 %
dont N organique	10 %
Oxyde de potassium (K <sub>2</sub> O)	3 %

### ÉLÉMENTS NON DÉCLARABLES DANS LA NORME NF U 42-001/A10 (% sur produit brut)

#### Engrais organique SK - 10.0.3

Matière sèche	90 %
Matière organique	80 %
C/N	4
iSMO	0,3
Anhydride phosphorique (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	0,7 %
Oxyde de calcium (CaO)	0,9 %
Oxyde de magnésium (MgO)	0,1 %
Anhydride sulfurique (SO <sub>2</sub> )	6 %
Cuivre (Cu)	20 g/T
Bore (B)	-
Zinc (Zn)	40 g/T
Manganèse (Mn)	-

Fabriqué en France. Facile à stocker et à épandre, sans odeur. L'accès aux animaux d'élevage aux pâturages est interdit. L'utilisation des récoltes comme fourrage est interdite pendant au moins 21 jours après application. Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage.

## CONTACT

27 ZAE La Gouinière  
79380 La Forêt sur Sèvre  
Tél. : 05 49 80 74 02 - [contact@violleau.fr](mailto:contact@violleau.fr)

Part of Tessengerlo Group

VIOLLEAU®

Octobre 2022